RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 01532
Numéro SIREN : 391 824 695
Nom ou dénomination : SOFALDIS

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2019 sous le numéro de dépôt 10590

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux : dépôt N°10590 en date du 03/06/2019

SOCIETE

SOFALDIS

Société par actions simplifiée au capital de 537 000 euros
Siège social : Avenue des halles Claouey
33950 LEGE CAP FERRET

391 824 695 RCS BORDEAUX

APPROBATION DES COMPTES
AU 30 SEPTEMBRE 2018

SOMMAIRE

1. Bilan, Compte de résultat, Annexe aux comptes annuels,
2. Affectation du résultat,
3. Rapport du Commissaire aux comptes.

Le présent [illegible]

Le 03 Juin 2019

sous le N° 10590

« Certifiés conformes »
Le président

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	10 511	9 897	614	11	603
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	17 185	9 929	7 257	9 026	- 1 769
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	580 885		580 885	580 885	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	**608 581**	**19 826**	**588 756**	**589 922**	**- 1 166**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	4 260		4 260	3 760	500
Clients et comptes rattachés	877 728		877 728	850 400	27 328
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	1 275		1 275	40	1 235
. Etat, impôts sur les bénéfices	312 134		312 134	244 024	68 110
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 543		3 543	4 035	- 492
. Autres	6 770 407		6 770 407	4 309 699	2 460 708
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	38 717		38 717	878 347	- 839 630
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	1 864		1 864	1 826	38
TOTAL (II)	**8 009 929**		**8 009 929**	**6 292 129**	**1 717 800**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**8 618 510**	**19 826**	**8 598 684**	**6 882 051**	**1 716 633**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 537 000)	537 000	37 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	3 700	3 700	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	484 286	299 310	184 976
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	1 619 291	2 684 975	-1 065 684
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	**2 644 277**	**3 024 986**	**- 380 709**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	2 514	2 520	- 6
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	5 448 434	3 418 336	2 030 098
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 812	34 432	2 380
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	208 432	170 448	37 984
. Organismes sociaux	123 688	102 300	21 388
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	128 882	125 792	3 090
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 646	3 237	2 409
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**5 954 407**	**3 857 066**	**2 097 341**
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**8 598 684**	**6 882 051**	**1 716 633**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	1 949 700		1 949 700	1 932 450	17 250	0,89
Chiffres d'affaires Nets	**1 949 700**		**1 949 700**	**1 932 450**	**17 250**	**0,89**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			14 240	10 126	4 114	40,63
Autres produits			4	3	1	33,33
Total des produits d'exploitation (I)			**1 963 944**	**1 942 579**	**21 365**	**1,10**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			727 312	729 631	- 2 319	-0,32
Impôts, taxes et versements assimilés			32 381	11 404	20 977	183,94
Salaires et traitements			499 154	449 577	49 577	11,03
Charges sociales			243 518	202 395	41 123	20,32
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 516	7 542	- 2 026	-26,86
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			1	1		0,00
Total des charges d'exploitation (II)			**1 507 882**	**1 400 549**	**107 333**	**7,66**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**456 062**	**542 030**	**- 85 968**	**-15,86**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			1 295 410	1 328 506	- 33 096	-2,49
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			88 634	74 602	14 032	18,81
Reprises sur provisions et transferts de charges				7 000	- 7 000	-100
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			**1 384 045**	**1 410 108**	**- 26 063**	**-1,85**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			47 795	41 092	6 703	16,31
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			**47 795**	**41 092**	**6 703**	**16,31**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**1 336 249**	**1 369 016**	**- 32 767**	**-2,39**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**1 792 311**	**1 911 046**	**- 118 735**	**-6,21**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	315	24 197	- 23 882	-98,70
Produits exceptionnels sur opérations en capital	733	1 000 000	- 999 267	-99,93
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	**1 047**	**1 024 197**	**-1 023 150**	**-99,90**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 986	2 693	13 293	493,61
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		12 000	- 12 000	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**15 986**	**14 693**	**1 293**	**8,80**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-14 939**	**1 009 504**	**-1 024 443**	**101,48**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	158 081	235 575	- 77 494	-32,90
Total des Produits (I+III+V+VII)	**3 349 036**	**4 376 884**	**-1 027 848**	**-23,48**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**1 729 744**	**1 691 908**	**37 836**	**2,24**
RESULTAT NET	**1 619 291**	**2 684 975**	**-1 065 684**	**-39,69**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018 dont le total est de 8 598 684,40 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 619 291,27 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

I.1. CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément au règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014 relatif au nouveau plan comptable général.

La méthode de base retenue dans l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

I.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Le tableau ci-dessous rappelle les durées d'amortissements généralement pratiquées.

Logiciels informatiques	**01 an**
Matériel de bureau et informatique	**03 an**

I.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constatée pour le montant de la différence.

I.4. STOCKS

NEANT

I.5. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

I.6. COMPTABILISATION, PRESENTATION ET UTILISATION DU CICE

Le CICE de 2016 perçu en 2017, soit 11 851 €, a permis des investissements.

Pour l'exercice au 30/09/2018, le CICE est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes pour les comptes annuels.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013) pour un montant de 11 601 € correspondant à la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Le montant déduit de l'impôt sur les sociétés de l'exercice au 30/09/2018 correspond au CICE d'une valeur de 10 726 €, calculé sur les rémunérations de l'année civile 2017 déclarées sur le bordereau URSSAF.

AUTRES INFORMATIONS

IFC

Les indemnités de fin de carrière n'ont pas été comptabilisées. Elles ont été évaluées nominativement au prorata des droits acquis à la clôture de l'exercice. La provision d'indemnité de retraite s'élève à 11 081 euros charges comprises.

INTEGRATION FISCALE

La SAS SOFALDIS est la société mère d'un groupe fiscalement intégré avec la SAS CLADIS et la SAS CANAUDIS à compter du 01/01/2007.
La SAS SOFALDIS est la seule redevable de l'impôt sur les bénéfices du groupe intégré et les bénéfices nés de l'intégration fiscale lui sont définitivement acquis.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	10 429		815
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	14 675		3 535
TOTAL	**14 675**		**3 535**
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	580 885		
TOTAL	**580 885**		
TOTAL GENERAL	**605 988**		**4 350**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		733	10 511	10 511
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes		1 024	17 185	17 185
TOTAL		**1 024**	**17 185**	**17 185**
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			580 885	
TOTAL			**580 885**	
TOTAL GENERAL		**1 757**	**608 581**	**27 696**

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	10 418	212	733	9 897
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	5 649	5 304	1 024	9 929
TOTAL	**5 649**	**5 304**	**1 024**	**9 929**
TOTAL GENERAL	**16 066**	**5 516**	**1 757**	**19 826**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	212				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	5 304				
TOTAL	**5 304**				
TOTAL GENERAL	**5 516**				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	877 728	877 728	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	1 275	1 275	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	312 134	312 134	
- T.V.A	3 543	3 543	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	8 675	8 675	
Groupe et associés	6 351 749	6 351 749	
Débiteurs divers	409 984	409 984	
Charges constatées d'avance	1 864	1 864	
TOTAL GENERAL	**7 966 952**	**7 966 952**	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	2 514	2 514		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	36 812	36 812		
Personnel et comptes rattachés	208 432	208 432		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	123 688	123 688		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	128 882	128 882		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	5 646	5 646		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 448 434	5 448 434		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**5 954 407**	**5 954 407**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		580 885	
Créances rattachées à des participations		6 351 749	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		785 000	
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		5 448 434	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers		88 627	
Charges financières		46 942	

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1 288
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	9 960
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**11 248**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 514
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 200
Dettes fiscales et sociales	283 946
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**305 659**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 864	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**1 864**	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	74,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	500	1074,00

Commentaires :
Augmentation du capital par incorporation de réserves.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	1 949 700
TOTAL	**1 949 700**

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	1 949 700
TOTAL	**1 949 700**

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	1 105 347
TOTAL	**1 105 347**
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	1 105 347

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
CLADIS	40 000		99,76	38 021	38 021			26 619 011	764 825	
CANAUDIS	37 000		100,00	37 000	37 000		1 105 347	26 843 010	455 451	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
CEANPROM	3 000		10,00	300	300				-4 429	
PAMA UNION	1 000 000		40,00	400 000	400 000			375 600	274 749	
SMF	1 000		10,00	100	100			80 304	-103 461	
SOUMAFE	250 000		10,00	5 000	5 000			6 560 991	605 998	
COJU	30 000		33,33	10 000	10 000			337 790	22 210	
C5S	1 000		10,00	100	100			21 083	3 688,95	
BORA	56 700		25,10	45 784	45 784			34 800	-2 895	
MONTAGNOL	1 000		50,00	500	500				-4 495	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

SOFALDIS

Société par actions simplifiée au capital de 537 000 euros
Siège social : Avenue des halles - Claouey
33950 LEGE CAP FERRET

391 824 695 RCS BORDEAUX

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 29 MARS 2019

Exercice clos le 30 septembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 septembre 2018, l'activité de la Société a été la suivante :

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 949 700 euros contre 1 932 450 euros lors de l'exercice précédent,

- Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 619 291,27 euros contre un bénéfice de 2 684 975,34 euros au titre de l'exercice précédent,

- L'Assemblée Générale Mixte réunie le 30 mars 2018 a augmenté le capital d'une somme de 500 000,00 euros pour le porter à 537 000,00 euros par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le poste « Autres réserves » par l'élévation de la valeur nominale des 500 actions existantes de 74,00 euros à 1 074,00 euros.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La société souhaite développer son chiffre d'affaires et parvenir à maîtriser l'ensemble de ses charges d'exploitation au cours du présent exercice.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

- Notre Société détient **99,76 % du capital** de la Société **CLADIS**, Société par actions simplifiée au capital de 40 000,00 euros dont le siège est sis Avenue des Halles, CLAOUEY – 33950 LEGE CAP FERRET, immatriculée au Registre du Commerce et des Société de BORDEAUX sous le numéro 395 111 776.

 Cette Société, qui a pour activité l'exploitation d'un supermarché alimentaire, a réalisé, pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, un chiffre d'affaires de 26 619 011 euros et un bénéfice de 764 825 euros. Son total bilan s'élève à 7 302 479,90 euros.

- Par ailleurs, notre Société détient **100 %** de la Société **CANAUDIS**, Société par actions simplifiée au capital de 537 000,00 euros dont le siège est sis 27-29-31 Avenue de Bordeaux LD LE BASTA, immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX sous le numéro 448 802 546.

 Cette Société, qui a pour activité l'exploitation d'un supermarché alimentaire, a réalisé, pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, un chiffre d'affaires de 26 843 010 euros et un bénéfice de 455 451 euros. Son total bilan s'élève à 7 032 308 euros.

- Notre Société détient **10 %** du capital de la société **SMF**, société civile immobilière au capital de 1 000,00 euros, dont le siège est sis Avenue des Halles - Claouey - 33950 LEGE CAP FERRET, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 518 615 653.

 Cette Société, a réalisé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, un chiffre d'affaires de 80 304 euros et une perte de - 103 461 euros. Son total bilan s'élève à 3 811 180 euros.

- Notre Société détenait **5 %** de la société **IMMO LUPINI**, société à responsabilité à capital variable, dont le siège social est 3 Allée de L'Europe 33320 EYSINES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 522 912 641.

 Cette société, en dissolution depuis le 31 août 2017, a été liquidée le 23 novembre 2018.

- Notre Société détient **40,00 %** de la société **PAMA UNION**, société à responsabilité limitée, dont le siège social est 33 Avenue de Boulbonne 09100 LA TOUR-DU-CRIEU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de FOIX sous le numéro 795 288 364.

 Cette Société, qui a pour activité l'exploitation d'un supermarché alimentaire, a réalisé, pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, un chiffre d'affaires de 375 600 euros et un bénéfice de 274 749 euros. Son total bilan s'élève à 6 921 648 euros.

- Notre Société détient **10,00 %** de la société **CEANPROM**, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé 27-29 Avenue de Bordeaux, Lieu-dit Le Basta 33680 LACANAU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 822 511 309.

 Cette Société, qui a pour activité l'acquisition de terrains à bâtir, a réalisé, pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, un chiffre d'affaires de 0 euro et une perte de - 4 429 euros. Son total bilan s'élève à 535 455 euros.

- Notre Société détient **2,50 %** de la société **A2SRT**, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé 2 avenue de Sabres 40000 MONT DE MARSAN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONT DE MARSON sous le numéro 818 566 150.

- Notre Société détient **10,00 % du capital** de la société **C5S**, société civile immobilière au capital de 1 000,00 euros dont le siège social est situé Avenue des Halles Claouey 33950 LEGE-CAP-FERRET, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 825 034 374.

 Cette Société, qui a pour activité l'achat, l'administration et la gestion par voie de location ou autrement de tout bien immeuble bâti ou non bâti dont elle voudrait à être propriétaire, a réalisé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, un chiffre d'affaires de 21 085,90 euros et une bénéfice de 3 688,95 euros. Son total bilan s'élève à 242 020,39 euros.

- Notre Société détient **33,33% du capital** de la société **COJU**, société par actions simplifiée au capital de 30 000,00 euros dont le siège social est situé 9 Rue Gilles Roberval ZA 33510 ANDERNOS-LES-BAINS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 825 186 703.

 Cette Société, qui a pour activité le montage, la pose et la vente de pneus, l'acquisition et la vente d'automobiles, motos et véhicules de loisirs d'occasion et de collection, la réparation et la restauration de tous types de véhicules d'occasion et de collection, a réalisé, pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, un chiffre d'affaires de 337 790 euros et une bénéfice de 22 210 euros. Son total bilan s'élève à 154 098 euros.

- Notre Société détient **25,10 % du capital** de la société **BORA 1701**, société civile immobilière au capital de 56 700,00 euros dont le siège social est situé 1676 Chemin de Ceinture de Talaris 33680 LACANAU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 509 636 338.

Cette Société, qui a pour activité l'acquisition, l'administration, la mise en valeur, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non, a réalisé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, un chiffre d'affaires nul et une perte de - 49 667,98 euros. Son total bilan s'élève à 302 355,91 euros.

- Notre Société détient **50,00 % du capital** de la société **MONTAGNOL**, société en nom collectif au capital de 1 000,00 euros dont le siège social est situé 19 Cours de l'intendance 33064 BORDEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 830 368 924.

 Cette Société, qui a pour activité l'achat de foncier, l'aménagement et la viabilisation de terrains à bâtir situé à Lacanau en vue de leur vente, a réalisé, pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, un chiffre d'affaires de 0 euro et une perte de - 4 495 euros.

- Notre Société détient **2,67 % du capital** de la société **CTC**, société à responsabilité limitée au capital de 3 000,00 euros dont le siège social est situé 27-31 Avenue de Bordeaux Lieu-dit le Basta 33680 LACANAU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 830 513 537.

 Cette Société, qui a pour activité la préparation, la transformation, la conservation et le commerce de gros et de détail, de viande, de charcuterie et de produits alimentaires, a réalisé, pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, un chiffre d'affaires de 80 773 euro et une perte de - 0,20 euro. Son total bilan s'élève à 33 001 euros.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 septembre 2018 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour *(indicatif)*	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées *TTC*	0	13 384,58	3 825,18	3 519,63	- 3 117,09	17 612,30
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice *HT*	0	1,84 %	0,53 %	0,48 %	- 0,43 %	2,42 %
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice *HT*						
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES ET CREANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISEES						

SOFALDIS

Société par actions simplifiée au capital de 537 000 euros
Siège social : Avenue des halles - Claouey
33950 LEGE CAP FERRET

391 824 695 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 29 MARS 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 1 619 291,27 euros de la manière suivante :

Bénéfice : 1 619 291,27 euros

- Au compte « Réserve légale » : 50 000,00 euros
 S'élevant ainsi à 53 700,00 euros.

- Le solde en totalité au compte « Autres Réserves » : 1 569 291,27 euros
 S'élevant ainsi à 2 053 576,98 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2015 :

- 1 400 339,36 euros, soit 2 800,68 euros par titre,
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 400 339,36 euros

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

- 2 000 000,00 euros, soit 4 000,00 euros par titre,
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 000 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2017 :

- 2 000 000,00 euros, soit 4 000,00 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 8 000,00 euros
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 992 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 29 MARS 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Nicolas MANNEVILLE

François CLAVERIE
28 Avenue Charles de Gaulle
33650 LA BREDE

AUDIAL
21 avenue Ariane
33700 MERIGNAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « SOFALDIS » relatifs à l'exercice clos 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

François CLAVERIE
28 Avenue Charles de Gaulle
33650 LA BREDE

AUDIAL
21 avenue Ariane
33700 MERIGNAC

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciation, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre société présente à l'actif de son bilan un portefeuille de titres tel que décrit dans le paragraphe « tableau des filiales et participations » à la page 22 de l'annexe. La valorisation de ces titres est réalisée selon les règles et méthodes comptables décrites dans le paragraphe « immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » page 13 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

François CLAVERIE
28 Avenue Charles de Gaulle
33650 LA BREDE

AUDIAL
21 avenue Ariane
33700 MERIGNAC

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

François CLAVERIE
28 Avenue Charles de Gaulle
33650 LA BREDE

AUDIAL
21 avenue Ariane
33700 MERIGNAC

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Brède et à Mérignac le 14 mars 2019

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

François CLAVERIE

AUDIAL
Représenté par Esmeralda GONZALEZ

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	10 511	9 897	614	11	603
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	17 185	9 929	7 257	9 026	- 1 769
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	580 885		580 885	580 885	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	**608 581**	**19 826**	**588 756**	**589 922**	**- 1 166**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	4 260		4 260	3 760	500
Clients et comptes rattachés	877 728		877 728	850 400	27 328
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	1 275		1 275	40	1 235
. Etat, impôts sur les bénéfices	312 134		312 134	244 024	68 110
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 543		3 543	4 035	- 492
. Autres	6 770 407		6 770 407	4 309 699	2 460 708
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	38 717		38 717	878 347	- 839 630
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	1 864		1 864	1 826	38
TOTAL (II)	**8 009 929**		**8 009 929**	**6 292 129**	**1 717 800**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**8 618 510**	**19 826**	**8 598 684**	**6 882 051**	**1 716 633**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 537 000)	537 000	37 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	3 700	3 700	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	484 286	299 310	184 976
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	1 619 291	2 684 975	-1 065 684
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	**2 644 277**	**3 024 986**	**- 380 709**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	2 514	2 520	- 6
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	5 448 434	3 418 336	2 030 098
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 812	34 432	2 380
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	208 432	170 448	37 984
. Organismes sociaux	123 688	102 300	21 388
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	128 882	125 792	3 090
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 646	3 237	2 409
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**5 954 407**	**3 857 066**	**2 097 341**
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**8 598 684**	**6 882 051**	**1 716 633**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	1 949 700		1 949 700	1 932 450	17 250	0,89
Chiffres d'affaires Nets	**1 949 700**		**1 949 700**	**1 932 450**	**17 250**	**0,89**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			14 240	10 126	4 114	40,63
Autres produits			4	3	1	33,33
Total des produits d'exploitation (I)			**1 963 944**	**1 942 579**	**21 365**	**1,10**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			727 312	729 631	- 2 319	-0,32
Impôts, taxes et versements assimilés			32 381	11 404	20 977	183,94
Salaires et traitements			499 154	449 577	49 577	11,03
Charges sociales			243 518	202 395	41 123	20,32
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 516	7 542	- 2 026	-26,86
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			1	1		0,00
Total des charges d'exploitation (II)			**1 507 882**	**1 400 549**	**107 333**	**7,66**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**456 062**	**542 030**	**- 85 968**	**-15,86**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			1 295 410	1 328 506	- 33 096	-2,49
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			88 634	74 602	14 032	18,81
Reprises sur provisions et transferts de charges				7 000	- 7 000	-100
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			**1 384 045**	**1 410 108**	**- 26 063**	**-1,85**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			47 795	41 092	6 703	16,31
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			**47 795**	**41 092**	**6 703**	**16,31**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**1 336 249**	**1 369 016**	**- 32 767**	**-2,39**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**1 792 311**	**1 911 046**	**- 118 735**	**-6,21**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	315	24 197	- 23 882	-98,70
Produits exceptionnels sur opérations en capital	733	1 000 000	- 999 267	-99,93
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	**1 047**	**1 024 197**	**-1 023 150**	**-99,90**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 986	2 693	13 293	493,61
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		12 000	- 12 000	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**15 986**	**14 693**	**1 293**	**8,80**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-14 939**	**1 009 504**	**-1 024 443**	**101,48**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	158 081	235 575	- 77 494	-32,90
Total des Produits (I+III+V+VII)	**3 349 036**	**4 376 884**	**-1 027 848**	**-23,48**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**1 729 744**	**1 691 908**	**37 836**	**2,24**
RESULTAT NET	**1 619 291**	**2 684 975**	**-1 065 684**	**-39,69**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018 dont le total est de 8 598 684,40 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 619 291,27 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

I.1. CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément au règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014 relatif au nouveau plan comptable général.

La méthode de base retenue dans l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

I.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Le tableau ci-dessous rappelle les durées d'amortissements généralement pratiquées.

Logiciels informatiques	**01 an**
Matériel de bureau et informatique	**03 an**

I.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constatée pour le montant de la différence.

I.4. STOCKS

NEANT

I.5. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

I.6. COMPTABILISATION, PRESENTATION ET UTILISATION DU CICE

Le CICE de 2016 perçu en 2017, soit 11 851 €, a permis des investissements.

Pour l'exercice au 30/09/2018, le CICE est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes pour les comptes annuels.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013) pour un montant de 11 601 € correspondant à la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Le montant déduit de l'impôt sur les sociétés de l'exercice au 30/09/2018 correspond au CICE d'une valeur de 10 726 €, calculé sur les rémunérations de l'année civile 2017 déclarées sur le bordereau URSSAF.

AUTRES INFORMATIONS

IFC

Les indemnités de fin de carrière n'ont pas été comptabilisées. Elles ont été évaluées nominativement au prorata des droits acquis à la clôture de l'exercice. La provision d'indemnité de retraite s'élève à 11 081 euros charges comprises.

INTEGRATION FISCALE

La SAS SOFALDIS est la société mère d'un groupe fiscalement intégré avec la SAS CLADIS et la SAS CANAUDIS à compter du 01/01/2007.
La SAS SOFALDIS est la seule redevable de l'impôt sur les bénéfices du groupe intégré et les bénéfices nés de l'intégration fiscale lui sont définitivement acquis.

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	10 429		815
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	14 675		3 535
TOTAL	**14 675**		**3 535**
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	580 885		
TOTAL	**580 885**		
TOTAL GENERAL	**605 988**		**4 350**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		733	10 511	10 511
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes		1 024	17 185	17 185
TOTAL		**1 024**	**17 185**	**17 185**
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			580 885	
TOTAL			**580 885**	
TOTAL GENERAL		**1 757**	**608 581**	**27 696**

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	10 418	212	733	9 897
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 649	5 304	1 024	9 929
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**5 649**	**5 304**	**1 024**	**9 929**
TOTAL GENERAL	**16 066**	**5 516**	**1 757**	**19 826**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	212				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 304				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**5 304**				
TOTAL GENERAL	**5 516**				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	877 728	877 728	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	1 275	1 275	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	312 134	312 134	
- T.V.A	3 543	3 543	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	8 675	8 675	
Groupe et associés	6 351 749	6 351 749	
Débiteurs divers	409 984	409 984	
Charges constatées d'avance	1 864	1 864	
TOTAL GENERAL	**7 966 952**	**7 966 952**	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	2 514	2 514		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	36 812	36 812		
Personnel et comptes rattachés	208 432	208 432		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	123 688	123 688		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	128 882	128 882		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	5 646	5 646		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 448 434	5 448 434		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**5 954 407**	**5 954 407**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		580 885	
Créances rattachées à des participations		6 351 749	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		785 000	
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		5 448 434	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers		88 627	
Charges financières		46 942	

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1 288
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	9 960
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**11 248**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 514
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 200
Dettes fiscales et sociales	283 946
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**305 659**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 864	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**1 864**	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	74,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	500	1074,00

Commentaires :
Augmentation du capital par incorporation de réserves.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	1 949 700
TOTAL	**1 949 700**

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	1 949 700
TOTAL	**1 949 700**

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	1 105 347
TOTAL	**1 105 347**
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	1 105 347

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
CLADIS	40 000		99,76	38 021	38 021			26 619 011	764 825	
CANAUDIS	37 000		100,00	37 000	37 000		1 105 347	26 843 010	455 451	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
CEANPROM	3 000		10,00	300	300				-4 429	
PAMA UNION	1 000 000		40,00	400 000	400 000			375 600	274 749	
SMF	1 000		10,00	100	100			80 304	-103 461	
SOUMAFE	250 000		10,00	5 000	5 000			6 560 991	605 998	
COJU	30 000		33,33	10 000	10 000			337 790	22 210	
C5S	1 000		10,00	100	100			21 083	3 688,95	
BORA	56 700		25,10	45 784	45 784			34 800	-2 895	
MONTAGNOL	1 000		50,00	500	500				-4 495	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Nombre des factures exclues	0
Montant total des factures exclues *(préciser HT ou TTC)*	0
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES (CONTRACTUEL OU DELAI LEGAL - ARTICLE L. 441-6 OU ARTICLE L.443-1 DU CODE DE COMMERCE)	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels *(à préciser)* : ☐ Délais légaux *(à préciser)* :

	Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour *(indicatif)*	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées *TTC*	0	831 080,00	0	0	45 360,00	876 440,00
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice *HT*	0	42,63 %	0	0	2,33 %	44,95 %
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice *HT*						
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES ET CREANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISEES						
Nombre des factures exclues	0					
Montant total des factures exclues *(préciser HT ou TTC)*	0					
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES (CONTRACTUEL OU DELAI LEGAL - ARTICLE L. 441-6 OU ARTICLE L.443-1 DU CODE DE COMMERCE)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels *(à préciser)* : ☐ Délais légaux *(à préciser)* :					

Le système comptable de la Société ne permet pas de compléter de manière exhaustive les tableaux ci-avant reproduits.

COMPTES CONSOLIDÉS

Nous vous présentons ci-après le rapport sur la gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé et vous demandons, conformément aux dispositions statutaires, de bien vouloir approuver les comptes consolidés.

Au 30 septembre 2018, le périmètre de consolidation du **Groupe SOFALDIS** comprenait les sociétés suivantes :

- **la SAS SOFALDIS**, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 391 824 695,
- **la SAS CANAUDIS**, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 448 802 546,
- **la SAS CLADIS**, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 395 111 776,

Il est précisé que les comptes consolidés sont présentés et établis selon les dispositions du règlement 99.02 du Comité de Réglementation Comptable de manière homogène pour toutes les sociétés du groupe selon la loi du 3 janvier 1985 et son décret d'application du 17 février 1986.

Les principaux retraitements entre comptes sociaux et comptes consolidés portent sur : la neutralisation des écritures fiscales, les indemnités de fin de carrière, les locations financières, les provisions et comptes courants intragroupe, les dividendes, les impôts différés, les prestations réciproques.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis au 30 septembre 2018, sur la base des comptes individuels à cette date.

- **<u>Les particularités</u>**

En 2016, la cession partielle des titres CEANDIS entraîne la perte de contrôle de la filiale et donc un changement de méthode. Les titres CEANDIS font donc l'objet d'une mise en équivalence au 30/09/2016 compte tenu d'un pourcentage de détention de 25 % et donc d'une influence notable avérée.

En 2017, la SAS CEANDIS sort du périmètre de consolidation avec la cession des titres.

Les sociétés suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation :

- La SAS SOFALDIS détient une participation dans le capital de la SCI SMF.
 Cette participation ne représentant que 10%, elle ne répond donc pas aux critères pour sa consolidation. La société SOFALDIS ne s'est pas portée caution d'emprunts de la SCI SMF.

- La SAS SOFALDIS détient une faible participation dans le capital de la société LACHAUD SERVICE PINEUILH. Cette participation ne répond donc pas aux critères pour sa consolidation.

- La SAS SOFALDIS détient une participation dans la SARL IMMO LUPINI à hauteur de 5%. Cette participation ne répond pas aux critères pour sa consolidation.

- La SAS SOFALDIS détient une participation dans la SARL PAMA UNION à hauteur de 40%. Compte tenu de la signature d'une promesse unilatérale de vente de parts sociales au terme des 10 ans et de l'absence de contrôle des dirigeants dans sa gestion, le groupe Sofaldis a décidé de ne pas inclure cette société et ses filles dans son périmètre de consolidation. Le montant de la participation s'élève à 400 000 €. Les titres sont retenus à la valeur nominale inférieure à la valeur des fonds propres.

- La SAS SOFALDIS détient une participation dans la SARL SOUMAFE à hauteur de 10%. Cette participation ne répond pas aux critères pour sa consolidation.

- La SAS SOFALDIS détient une participation dans la SARL CEANPROM à hauteur de 10%. Cette participation ne répond pas aux critères pour sa consolidation.

- La SAS SOFALDIS détient une participation dans la SAS A2SRT à hauteur de 10%. Cette participation ne répond pas aux critères pour sa consolidation.

- La SAS SOFALDIS a pris une participation dans la SCI C5S à hauteur de 10%. Cette participation ne répond pas aux critères pour sa consolidation.

- La SAS SOFALDIS a pris une participation dans la SAS COJU à hauteur de 33%. Cette participation ne répond pas aux critères pour sa consolidation.

- La SAS SOFALDIS a pris une participation dans la SCI BORA à hauteur de 25.10%. Cette participation ne répond pas aux critères pour sa consolidation.

- La SAS SOFALDIS a pris une participation dans la SARL CTC à hauteur de 3%. Cette participation ne répond pas aux critères pour sa consolidation.

- La SAS SOFALDIS a pris une participation dans la SNC MONTAGNOL à hauteur de 50%. Cette participation est laissée en dehors de la consolidation car elle n'a pas d'importance significative et peut être exclue sans altérer l'image fidèle de l'ensemble consolidé.

- **Les méthodes de consolidation :**

par intégration globale :

L'intégration globale consiste à reprendre les comptes des sociétés consolidées pour l'intégralité de leurs montants :

- SAS SOFALDIS (n° SIREN : 391 824 695), Avenue des Halles, Claouey – 33950 LEGE CAP FERRET
- SAS CLADIS (n° SIREN : 395 111 776), Avenue des Halles, Claouey – 33950 LEGE CAP FERRET
- SAS CANAUDIS (n° SIREN : 448 802 546), 27-33 Avenue de Bordeaux Lieu-dit Le Basta – 33680 LACANAU

par mise en équivalence :

Il n'y a pas de titres qui font l'objet d'une mise en équivalence.

- **Les dates de clôture des exercices :**

Tous les comptes sociaux sont arrêtés au 30 septembre 2018.

La SAS SOFALDIS a clôturé son exercice social au 30 septembre 2018.

Vous trouverez ci-après le détail des comptes consolidés de l'exercice écoulé.

La SAS SOFALDIS ayant dépassé les seuils de la consolidation en 2009, il s'agit du neuvième exercice pour lequel ont été établis des comptes consolidés du groupe SOFALDIS. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 53 604 520 euros contre 51 259 367 euros pour l'exercice précédent, après élimination des opérations intragroupe.

Le montant des frais de personnel s'est élevé à 4 465 372 euros contre 4 081 003 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 993 251 euros contre 1 968 189 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier positif de 100 394 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 2 093 645 euros contre 2 053 017 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 74 567 euros contre un résultat exceptionnel de 1 086 710 euros pour l'exercice précédent, d'un impôt sur les sociétés de 597 967 euros contre un impôt sur les sociétés de 625 310 euros pour l'exercice précédent, le résultat consolidé de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 570 242 euros contre un bénéfice de 2 514 421 euros pour l'exercice précédent.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 949 700 euros contre 1 932 450 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 0,89 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 14 244 euros contre 10 129 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 40,63 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 727 312 euros contre 729 631 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 0,32 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 32 381 euros contre 11 404 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 499 154 euros contre 449 577 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 11,03 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 243 518 euros contre 202 395 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20,32 %.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 10 personnes contre 7 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 42,86 %.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 5 516 euros contre 7 542 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 26,86 %.

Le montant des autres charges s'élève à 1 euro tout comme pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 507 882 euros contre 1 400 549 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,66 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 456 062 euros contre 542 030 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de - 15,86 %.

Compte tenu d'un résultat financier de 1 336 249 euros (1 369 016 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 792 311 euros contre 1 911 046 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 6,21 %.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de - 14 939 euros contre 1 009 504 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de 158 081 euros contre 235 575 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 619 291,27 euros contre un bénéfice de 2 684 975 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 39,69 %.

Au 30 septembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 8 598 684 euros contre 6 882 051 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 24,94 %.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 619 291,27 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 de la manière suivante :

Bénéfice : 1 619 291,27 euros

- Au compte « Réserve légale » : 50 000,00 euros
 S'élevant ainsi à 53 700,00 euros.

- Le solde en totalité au compte « Autres Réserves » : 1 569 291,27 euros
 S'élevant ainsi à 2 053 576,98 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 644 276,98 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2015 :

- 1 400 339,36 euros, soit 2 800,68 euros par titre,
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 400 339,36 euros

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

- 2 000 000,00 euros, soit 4 000,00 euros par titre,
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 000 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2017 :

- 2 000 000,00 euros, soit 4 000,00 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 8 000,00 euros
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 992 000,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

Rémunération du Directeur Général

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Directeur Général.

ACTIONNARIAT SALARIÉ

Nous vous rappelons que :

- l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoit la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L.

3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées représentent moins de 3 % du capital ;

- la Société n'est pas contrôlée au sens de l'article L. 233-16 du présent code par une société qui a mis en place, dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L. 3344-1 du Code du travail, un dispositif d'augmentation de capital dont peuvent bénéficier les salariés de la Société et que l'alinéa 2 précité est en conséquence applicable ;

- la participation des salariés s'élevant à 0 % du capital au 30 septembre 2018, est inférieure au seuil légal ;

- l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés s'est réunie avec un ordre du jour similaire le 30 juin 2015, il y a près de quatre ans ;

- il y a donc lieu de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de proposer, en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail.

PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

En conséquence, votre président vous présente un projet d'augmentation de capital d'un montant maximum de 17 184,00 euros, à libérer en numéraire, par versement d'espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, avec suppression de votre droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre au profit des salariés de la Société ayant la qualité d'adhérents à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) dans les conditions prévues aux articles L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-1 du Code de commerce, de déléguer à votre président tous pouvoirs afin de fixer les autres modalités de l'émission des actions nouvelles, et plus précisément pour :

1. Réaliser après la mise en place du PEE conformément aux dispositions des articles L. 3332-1 à L. 3332-8 du Code du travail qui devra intervenir dans le délai maximum de six mois, dans un délai maximum de cinq ans à compter de la présente décision, l'augmentation de capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, par émission d'actions réservées aux salariés ayant la qualité d'adhérents audit PEE en faveur desquels le droit préférentiel de souscription des associés sera supprimé.

2. Fixer, le cas échéant, dans les limites légales, les conditions d'ancienneté des salariés exigée pour souscrire à l'augmentation de capital, fixer la liste précise des bénéficiaires, le nombre de titres devant être attribués à chacun d'entre eux dans la limite précitée.

3. Fixer, avec sa justification, le prix définitif d'émission des actions nouvelles conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du travail.

Ainsi, le prix de souscription des actions devra être déterminé, soit par référence aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions en tenant compte de la situation nette comptable, de la rentabilité et des perspectives d'activité de l'entreprise, soit en divisant par le nombre d'actions existantes le montant de l'actif net réévalué d'après le bilan le plus récent.

Ce prix doit être déterminé à chaque exercice sous le contrôle des Commissaires aux Comptes.

4. Dans la limite du montant maximum de 17 184,00 euros, fixer le montant de chaque émission, décider de la durée de la période de souscription, fixer la date de jouissance des actions nouvelles.

5. Fixer les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions ; recueillir les souscriptions.

6. Fixer, dans la limite légale de trois ans à compter de la souscription, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération du montant de leur souscription, étant précisé que, conformément aux dispositions légales, les actions souscrites pourront être libérées, à la demande de la Société ou du souscripteur, soit par versements périodiques, soit par prélèvements égaux et réguliers sur le salaire du souscripteur.

7. Recueillir les sommes correspondant à la libération des souscriptions, qu'elle soit effectuée par versement d'espèces ou par compensation de créances ; le cas échéant, arrêter le solde du compte courant du souscripteur par compensation.

8. Déterminer si les souscriptions aux actions nouvelles devront être réalisées directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement.

9. Constater la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites.

10. Procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives.

11. D'une manière générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de l'augmentation de capital, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

L'augmentation de capital étant réservée au profit des personnes ayant la qualité de salariés de la Société adhérents à un PEE, le droit préférentiel de souscription devra être supprimé conformément à l'article L. 225-138, I alinéa 2 du Code de commerce sur renvoi de l'article L. 225-138-1 dudit code.

Le rapport des Commissaires aux Comptes sur la suppression du droit préférentiel de souscription vous sera communiqué.

Nous vous précisons toutefois que nous ne sommes pas en mesure de déterminer, conformément à l'article R. 225-115 du Code de commerce, les incidences théoriques de l'utilisation par le président de la délégation qui lui serait ainsi consentie par l'Assemblée Générale, sur l'évolution de la quote-part des associés dans les capitaux propres à la clôture du dernier exercice, dans la mesure où le prix d'émission des actions qui seraient ainsi émises ne sera pas connu à la date de notre Assemblée Générale.

C'est la raison pour laquelle, si vous adoptez cette proposition, et par application de l'article L. 225-129-5 du Code de commerce, le président devra établir, au moment où il fera usage de la délégation de pouvoirs qui pourrait lui être accordée par votre Assemblée Générale en vue de réaliser l'augmentation de capital, un rapport complémentaire décrivant les conditions définitives de l'opération établies conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée. Ce rapport devra comporter en outre les informations mentionnées à l'article R. 225-115 du Code de commerce sur renvoi de l'article R. 225-116 modifié.

Les Commissaires aux Comptes établiront également un rapport complémentaire.

Ce projet de résolution vous est toutefois présenté uniquement pour se conformer aux dispositions légales et nous vous précisons que votre président a désapprouvé ce projet. En conséquence, nous vous invitons à voter contre cette résolution.

En conclusion, nous souhaitons que certaines propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à LEGE CAP FERRET,
Le 24 janvier 2019,

Nicolas MANNEVILLE
Président

